



DEMANDE DE BRANCHEMENT D'EAU POTABLE

SME - PLACE D'ARMES - BP 213 - 97284 LELAMENTIN CEDEX 2 - TÉLÉPHONE : 09 69 32 97 22 - FAX : 05 96 51 80 55
Accueil téléphonique : le lundi et mercredi de 7h45 à 14h30 ; le mardi et jeudi de 7h45 à 17h et le vendredi de
7h45 à 13h Site Internet : www.smeaux.fr



RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PROPRIÉTAIRE

Vous êtes un Particulier:

Nom:

Prénom:

Vous êtes un Professionnel:

Dénomination:

Raison sociale:

Numéro SIRET:

Adresse (N° et rue) :

Code postal : Commune:

Tel. Portable : Tel. Domicile:

Courriel :

Avez-vous déjà un abonnement à la SME ? Oui : référence client : 02-..... Non



RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EMPLACEMENT DU BRANCHEMENT

Adresse exacte du branchement:

Code postal : Commune:

N° de section cadastrale: N° de la parcelle :

Propriété bâtie: OUI NON



Il conviendra de matérialiser l'emplacement du compteur par un piquet rouge en limite de la parcelle.



RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'USAGE DU BRANCHEMENT

Domestique

Maison individuelle

Immeuble collectif - nombre de logements :

Pose de compteur(s) supplémentaire(s) sur branchement existant

Agricole

Consommation journalière prévue (m3/h) :

Artisanal / Industriel

Débit maximal souhaité (m3/h) :



**A la suite des travaux, la mise en eau de votre branchement se fera après souscription de votre abonnement.
Pour cela rendez vous sur smeaux.fr pour télécharger le formulaire"**

J'ai pris connaissance du règlement de service Eau disponible sur www.smeaux.fr et m'engage à me conformer aux conditions d'usage.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de réalisation d'un branchement assainissement collectif (tout à l'égout) ou non collectif (fosse septique), disponible sur www.smeaux.fr et j'accepte si je suis raccordé à l'assainissement collectif la réalisation et la facturation des contrôles réglementaires par la SME.



DOCUMENTS A JOINDRE A LA DEMANDE

- ✓ Un extrait du permis de construire de l'immeuble à raccorder **ou attestation du maire**
- ✓ Kbis (*uniquement pour les professionnels*)
- ✓ Un extrait du plan cadastral récent (parcelle + environnement) que vous téléchargez sur www.cadastre.gouv.fr ou demandez au Service urbanisme de votre mairie
- ✓ Un plan de situation ou schéma en indiquant la position de la maison et l'emplacement souhaité du compteur d'eau potable ainsi que les éventuelles servitudes de passage.
- ✓ Une attestation de TVA réduite téléchargeable sur www.impots.gouv.fr si vous êtes concerné, afin de bénéficier du taux réduit de la TVA en matière de travaux sur les locaux à usage d'habitation de plus de 2 ans.



ATTESTATION DU MAIRE *(Cadre réservé à la mairie)*

Pour le raccordement des constructions aux réseaux publics (Art. L111-6 du Code de l'Urbanisme)

M. demeurant

.....
est demandeur du raccordement au réseau public d'eau potable de la parcelle de terrain cadastrée sous

le n° : sur laquelle la construction à raccorder *(Cocher l'une des cases ci-dessous)*

a fait l'objet du permis de construire n° :, délivré le :

ne nécessite pas la délivrance d'un permis de construire

Motif :

Si l'immeuble est très ancien, préciser sa date de construction approximative :

En outre, ce terrain et la construction à raccorder ne sont

- pas situés en zone dangereuse

- pas exposés aux risques tels que définis par le Plan d'occupation des sols ou le Plan local d'urbanisme.

Fait le :

Visa du Maire et cachet de la mairie

CACHET DE LA MAIRIE